



## Contrat numericable non expliqué et résiliation payante aidez moi

Par **Choubi25**, le **17/04/2015** à **20:33**

Bonsoir,

Hier je me rends dans une boutique numericable près de chez moi.

Le vendeur me reçoit je lui dis que actuellement on est chez eux avec un contrat au nom de mon conjoint,

Je voulais un renseignement pour juste prendre un deuxième décodeur pour la chambre.

Il me dit que je dois prendre un nouveau contrat et résilier l'ancien pour bénéficier d'offres avantageuses.

J'ai malheureusement fait confiance à ce vendeur je fais un nouveau contrat car on déménage le 1er mai il me dit que je repars avec le matériel à ce jour mais que je ne paierais que à partir du jour où je le brancherait.

Je repars de la boutique satisfaite jusqu'à que je reçoive ce matin un appel de numericable pour me demander si l'installation c'est bien passée donc j'explique que je ne suis pas dans le logement que j'y serais que le 1er Mai et il m'indique que je paye depuis la veille. 1ere nouvelle et malheureusement mauvaise.

Ensuite je me rends sur mes comptes je vois qu'ils m'ont prélevé 50€

je n'étais absolument pas au courant de ça puisque sur mon contrat il y a marqué 0€ de frais de service, puis on m'apprend que je vais devoir payer 75€ de dépôt de garantie pour le matériel.

Je souhaite donc à ce moment résilier mon contrat et garder celui de mon compagnon et là on m'apprend que je suis engagée pendant 1 an et que si je résilie j'aurais des frais.

Je ne sais quoi faire, j'ai un gros problème de santé je vais me faire opérer fin mai et je suis en arrêt avec seulement 500€ par mois donc je suis malheureusement à 50€ et 75€ près...

si quelqu'un peut m'aider je vous remercie d'avance

j'ai déjà prévu d'appeler une association de consommateur demain matin